

Objet :

V/réf :

N/réf :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-sept novembre deux mil vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 20 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M DEHON Gérard, M OÙVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme SIMONETTI Sandrine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme MAGERE Marie-France, procuration à Mme POTAUX Annie ; M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine ; Mme OBLED Aurélie, procuration à Mme CATTEAUX Annick.
Absents : M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi M TABARIE Didier pour secrétaire.

QUESTION N° 48/2023

VENTE DU BIEN SITUÉ 142 RUE DE LILLE A NEUVILLE SAINT REMY PARCELLE CADASTREE SECTION AB N° 378

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LEGRAND

La ville envisage la vente de la maison à usage d'habitation située 142 rue de Lille à Neuville Saint Rémy, situé sur une parcelle cadastrée section AB n° 378 (issue de la division de la parcelle cadastrée AB n° 345).

En effet, ce bien est actuellement loué mais la ville a été sollicitée par un acquéreur potentiel.

Dans cette optique, l'estimation en a été sollicitée auprès du service des domaines mais nous n'en avons pas encore eu le retour.

Par conséquent, je vous propose :

- de décider de la vente de la maison à usage d'habitation située 142 rue de Lille à Neuville Saint Rémy, cadastrée section AB n° 378, au prix de base qui sera fixé selon l'estimation des domaines à intervenir ;
- de dire que c'est Maître MENNECIER, Notaire à Gouzeaucourt, qui sera chargé de recevoir l'acte ;

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tel. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuillesaintremy.fr>

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener les négociations et signer l'acte de vente ;
- plus généralement, de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

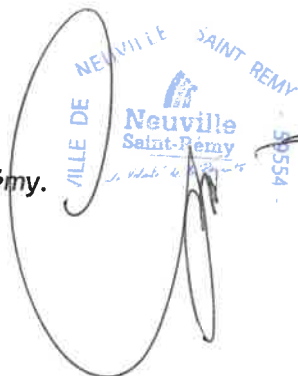
ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour copie conforme
Délibération publiée sur le site Internet le 29 novembre 2023
Transmise à la Sous-Préfecture le 29 novembre 2023

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy.



Didier TABARIE,

Secrétaire de séance.

